



OFFRE D'EMPLOI

SERVICES RÉGIONAUX DE SOUTIEN ET D'EXPERTISE 1^e affichage

Les services régionaux de soutien et d'expertise visent à accompagner les milieux scolaires dans leur intervention éducative auprès de diverses clientèles ayant des besoins plus particuliers. Ils sont financés par le ministère de l'Éducation, du l'Enseignement supérieur et de la recherche et administrés conjointement par le Ministère et les commissions scolaires mandataires.

Le ministère de l'Éducation, du l'Enseignement supérieur et de la recherche confie un mandat aux commissions scolaires afin de compléter l'équipe de personnes-ressources pour travailler principalement sur le territoire des commissions scolaires des Phares, de Kamouraska-Rivière-du-Loup, du Fleuve-et-des-Lacs et des Monts-et-Marées. La personne affectée à ce poste pourra être appelée à se déplacer ou à intervenir occasionnellement dans les commissions scolaires de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine.

N° du concours – CRSE01-2014-2015-4 Personne-ressource pour le Service régional de soutien et d'expertise à l'intention des élèves présentant **un trouble du comportement ou relevant de la psychopathologie**.

Ce concours est ouvert au personnel enseignant ainsi qu'au personnel professionnel **ayant une expérience pertinente auprès des élèves visés par ce poste**.

POSTE : PERSONNEL PROFESSIONNEL
Classe d'emploi : Conseiller – conseillère pédagogique
Statut : Surnuméraire (mai à juin 2015 avec possibilité de renouvellement)
Heures/semaine : 35 heures
LIEU DE TRAVAIL : Le port d'attache de la personne retenue sera situé dans l'un des centres de services de l'une des commissions scolaires desservies.
TERRITOIRE DE TRAVAIL : Établissements des commissions scolaires des Phares, de Kamouraska-Rivière-du-Loup, du Fleuve-et-des-Lacs et des Monts-et-Marées et occasionnellement auprès des commissions scolaires de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine.
NATURE DU TRAVAIL : La personne-ressource devra :
✓ soutenir les milieux scolaires dans l'organisation des services éducatifs adaptés aux élèves présentant un trouble du comportement ou relevant de la psychopathologie;
✓ offrir des ateliers de formation à l'intention du personnel de direction, professionnel, enseignant, de soutien travaillant auprès de ces élèves;
✓ suggérer et répertorier du matériel pédagogique;
✓ travailler en étroite collaboration avec les partenaires des autres réseaux concernés;
✓ diffuser les résultats des recherches plus récentes;
✓ contribuer au développement de l'expertise régionale et nationale;
✓ participer aux rencontres nationales organisées par la Direction de l'adaptation scolaire du MELS et assurer le suivi de ces rencontres;
✓ assumer toute autre responsabilité compatible à sa fonction.

La personne retenue devra exceller en communication et avoir un niveau élevé d'autonomie professionnelle. Elle devra avoir également une bonne capacité de travailler en équipe puisqu'elle aura à collaborer étroitement avec les autres personnes-ressources des services régionaux du Bas-Saint-Laurent et de la Gaspésie – Îles-de-la-Madeleine ainsi qu'avec l'équipe des professionnels des services éducatifs de chacune des commissions scolaires desservies. Elle devra enfin être à l'écoute des besoins des milieux scolaires et ses interventions devront contribuer à la mise en œuvre des orientations ministérielles en lien avec le Programme de formation de l'école québécoise, la Politique de l'adaptation scolaire, le Cadre de référence des services éducatifs complémentaires.

QUALIFICATIONS MINIMALES REQUISES : Détenir un diplôme de 1^{er} cycle dans un champ de spécialisation approprié, notamment adaptation scolaire, psychologie, psychoéducation, orthopédagogie, enseignement. **Posséder une expérience pertinente auprès de la clientèle visée.** Une formation ou expérience autre et jugée pertinente pourrait être considérée. Le comité de sélection se réserve le droit d'évaluer les connaissances et habiletés des personnes ayant soumis leur candidature à l'aide d'outils d'évaluation ou de tests.

ÉCHELLE ET TAUX DE TRAITEMENT : Selon l'expérience, le traitement annuel peut varier de 39 062 \$ à 74 057 \$.

La Direction régionale est responsable de coordonner le processus de sélection. Si vous êtes intéressé(e), faites parvenir votre candidature incluant le numéro du concours et un curriculum vitae **au plus tard le 8 mai 2015** à l'adresse suivante :

Madame Marie-Pierre Guenette
Direction du service des ressources humaines
Commission scolaire des Monts-et-Marées
93 avenue du Parc, Amqui, Québec, G5J 2L8
mpguenette@csmm.qc.ca

Note : Pour obtenir des renseignements supplémentaires concernant cette offre d'emploi, veuillez contacter le responsable de l'adaptation scolaire de l'une ou l'autre des commissions scolaires mentionnées.